



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction régionale et interdépartementale
l'environnement et de l'énergie
d'Île-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QUALITÉ DE L'AIR : RENFORCEMENT DES ACTIONS DANS LES PCAET

Sommaire

- La qualité de l'air : Un enjeu sanitaire majeur
- Point sur les contentieux
- Un renforcement des actions en faveur de la qualité de l'air
 - Le Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Plan Air)
 - Le bilan détaillé du volet qualité de l'air des PCAET

- **La qualité de l'air : Enjeu sanitaire majeur ...**

100 % du territoire au
dessus des seuils OMS pour les
PM2.5 et l'ozone

10 000 décès prématurés
par an

... non-respect de la réglementation

500 000 franciliens soumis à
des dépassements de la valeur limite
annuelle pour le **NO2**

42,5 % des émissions de
PM2,5 dues à la combustion
du **bois**

Un enjeu **sanitaire,**
environnemental,
économique

- **Point sur les contentieux**

Deux principales sources de pollution :

- NOx : trafic routier
- Particules fines : combustion individuelle du bois

Un renforcement des actions en faveur de la qualité de l'air

- **150 courriers ont été envoyés aux collectivités**

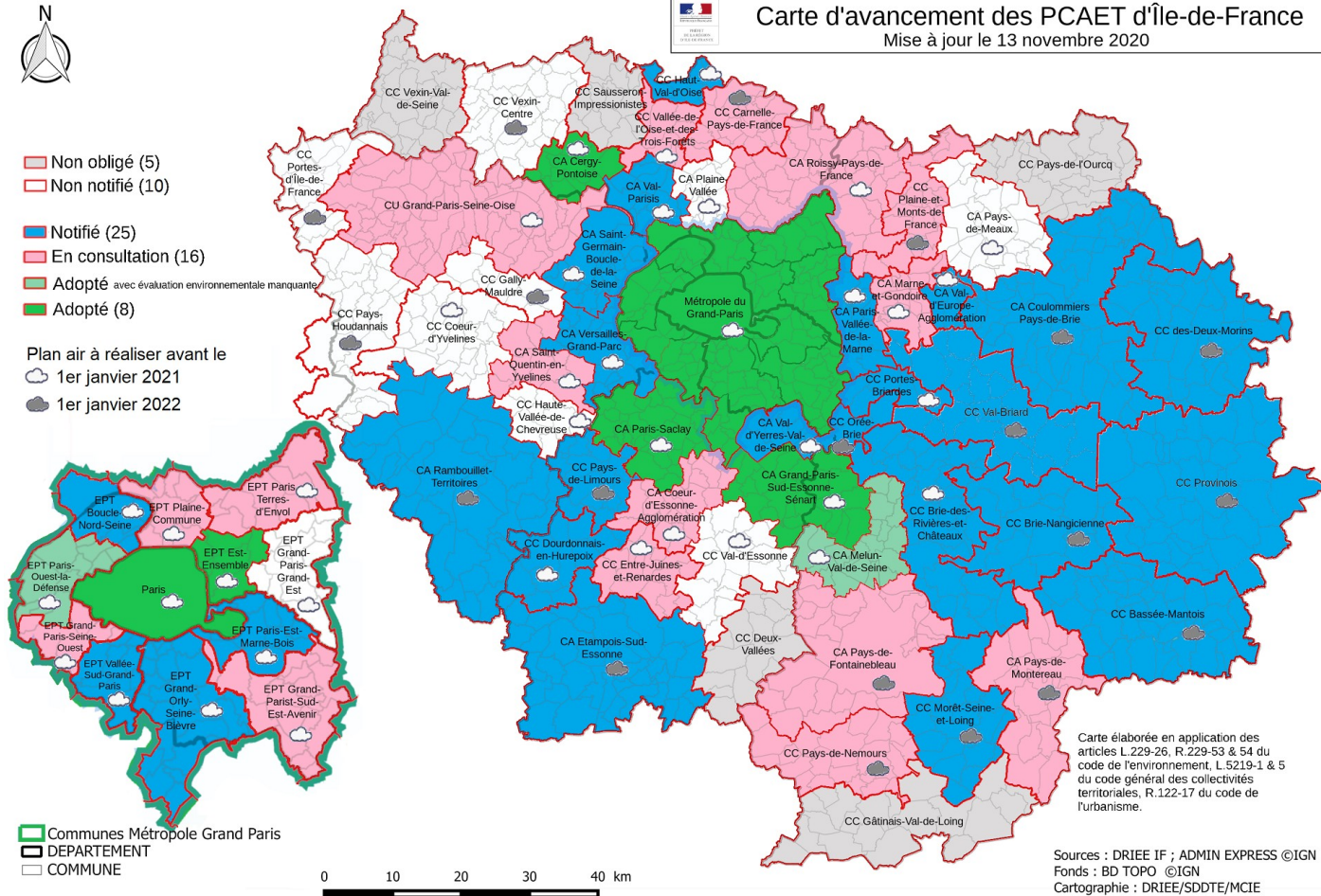
- Au Conseil Régional, chef de file de la qualité de l'air en Ile de France
- Aux 80 communes obligées de mettre en place une Zone à Faibles Émissions Mobilités (ZFE-m) en vertu du décret du 16 septembre 2020
- Aux 59 **EPCI tenus de réaliser un PCAET**

- Obligation d'intégrer dans le PCAET un **Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Plan Air)**, issu de la loi d'Orientation des Mobilités
- Demande d'un **bilan détaillé de l'adoption et de la mise en œuvre du volet relatif à la qualité de l'air des PCAET**



- Non obligé (5)
 - Non notifié (10)
 - Notifié (25)
 - En consultation (16)
 - Adopté avec évaluation environnementale manquante
 - Adopté (8)
- Plan air à réaliser avant le
- 1er janvier 2021
 - 1er janvier 2022

Sur les 59 EPCI obligés, 10 PCAET ont été adoptés, dont 2 avec évaluation environnementale manquante



Carte élaborée en application des articles L.229-26, R.229-53 & 54 du code de l'environnement, L.5219-1 & 5 du code général des collectivités territoriales, R.122-17 du code de l'urbanisme.

Sources : DRIEE IF ; ADMIN EXPRESS ©IGN
Fonds : BD TOPO ©IGN
Cartographie : DRIEE/SDDTE/MCIE

Le plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Plan Air)

- **Des objectifs quantitatifs** biennaux de réduction des émissions au moins aussi exigeants que ceux du PREPA
- **Une liste d'actions permettant l'atteinte des objectifs fixés**
- **Une étude portant sur la création d'une Zone à faibles émissions mobilité (sauf pour les EPT)**
- **Des solutions pour réduire l'exposition chronique des ERP à la pollution atmosphérique**

- **Le plan est élaboré après consultation d'Airparif**
- **Echéances :**
 - **Avant le 1^{er} janvier 2021** pour les EPCI inclus en tout ou partie dans la Zone administrative de surveillance de la QA (zone sensible)
 - **Avant le 1^{er} janvier 2022** pour les autres

- **Si les objectifs territoriaux biennaux de réduction des émissions ne sont pas atteints, le plan est renforcé dans un délai de 18 mois**

Le bilan détaillé du volet qualité de l'air des PCAET

- **Format de restitution** du bilan
 - Basé sur la trame relative aux informations devant figurer dans de tels plans établie par l'annexe XV de la directive 2008/50/CE du 21/05/08
 - Fiche de restitution « type » en cours d'élaboration
 - Un état des lieux
 - Une Fiche synthèse
 - Des Fiches actions
- **Date limite : 1^{er} février 2021**
- Format de restitution sera adapté pour **alléger au maximum la charge de travail**

Accompagnement des territoires

Aides financières

- Outils d'accompagnement financier auprès de l'ADEME, notamment via les appels à projets en soutien à la chaleur renouvelable et à la « feuille de route pour la qualité de l'air » et via le programme Citergie

Aides techniques

- TEDDIF (Territoires et développement durable en Île-de-France)
- CDTE (Communautés départementales de la transition énergétique)
- Airparif

Information générales

- La qualité de l'air en Ile-de-France et l'action des pouvoirs publics :
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/qualite-de-l-air-r327.html>